



Assemblée Générale du 22 juin 2021 – 17h00

Note de synthèse

Lors de la séance, les points suivants seront abordés :

1. Présentation du rapport de gestion du Conseil d'Administration ;
2. Présentation du rapport du Collège des contrôleurs aux comptes ;
3. Présentation et approbation des comptes 2020 ;
4. Décharge aux administrateurs ;
5. Décharge aux membres du collège des contrôleurs aux comptes ;
6. Désignation d'un collège de 2 réviseurs année 2021-2023.

Compte tenu de la prolongation des mesures établie par le décret du 1^{er} octobre 2020, l'Assemblée générale se déroulera, dans le respect des règles sanitaires et du décret du 1^{er} octobre 2020 de la manière suivante :

- **La présence physique est possible moyennant une inscription préalable auprès de l'intercommunale.**
- Le lieu de convocation de l'Assemblée Générale est un lieu permettant de respecter la norme de distanciation sociale, le port du masque est obligatoire et les gestes barrière doivent être respectés.
- L'Assemblée générale se déroulera avec la présence physique du Président et du Directeur Général.
- La séance de l'Assemblée générale sera **diffusée en ligne**. Le lien sera publié sur le site internet d'iMio 48h avant l'assemblée générale.

La présence physique d'un délégué de la commune à l'assemblée générale n'est pas nécessaire, l'Intercommunale tiendra compte de toutes les délibérations qui lui seront adressées pour l'expression des votes mais aussi pour le calcul des différents quorums de présence et de vote.

Les Villes et Communes dont le conseil n'a pas délibéré, sont présumés s'abstenir. Nous leur recommandons **de ne pas envoyer de délégués** qui en tout état de cause ne pourraient pas prendre part au vote.

Si le conseil communal souhaite être présent, nous vous invitons à limiter cette représentation à un seul délégué. Toutefois, au regard des circonstances actuelles, il est vivement recommandé de ne pas envoyer de délégué.

Afin de garantir la publicité garantie par l'article L1523-13 du CDLD, l'Assemblée générale du deuxième semestre sera ouverte au public.

Toutefois, en raison des circonstances actuelles et afin de pouvoir assurer le respect de la norme de distanciation sociale lors de l'Assemblée générale au regard de la capacité d'accueil de la salle prévue à cet effet, la participation des personnes domiciliées sur le territoire d'une des communes, provinces ou C.P.A.S. associés **ne sera acceptée que moyennant une inscription préalable auprès de l'intercommunale.**



Le Pré-PV de l'Assemblée Générale est en annexe.

Nous vous invitons à télécharger toutes les annexes ainsi que le modèle de délibération sur notre site internet à l'adresse <https://imio.be/documents/>.

1 Présentation du rapport de gestion du Conseil d'Administration

Conformément au Code de la démocratie locale et de la décentralisation et des articles 95 et 96 du Code des Sociétés, le Conseil d'Administration a établi son rapport de gestion. Il est parcouru en séance.

| | |
|------------------|---|
| Vote : | Pas de vote demandé. L'assemblée générale en prend acte. |
| Annexes fournies | <ul style="list-style-type: none"> • Rapport de gestion 2020 • Rapport d'activités 2020 |

2 Présentation du rapport du Collège des contrôleurs aux comptes

Conformément au Code de la démocratie locale et de la décentralisation et des articles 91 à 107 du Code des Sociétés, le rapport de notre collège des réviseurs est présenté. Celui-ci établit qu'il n'y a aucune réserve sur les comptes 2020 présentés à l'Assemblée Générale.

| | |
|------------------|---|
| Vote : | Pas de vote demandé. L'assemblée générale en prend acte. |
| Annexes fournies | <ul style="list-style-type: none"> • Rapport des réviseurs aux comptes |

3 Présentation et approbation des comptes 2020.

Le regroupement suivant nos axes analytiques donne ceci :

| | 2020 | 2019 | Variation 2019/2020 | Variation 2019/2020 (%) |
|--|---------------------|---------------------|----------------------|-------------------------|
| Chiffre d'affaire | 4 156 575,94 € | 3 600 306,52 € | 556 269,42 € | 15,5% |
| Ensemble des charges en personnel | (2 885 099,46) € | (2 406 368,91) € | (478 730,55) € | 19,9% |
| Sous-traitance & hébergement | (940 055,46) € | (840 171,82) € | (99 883,64) € | 11,9% |
| Marge S/ activité | 331 421,02 € | 353 765,79 € | (22 344,77) € | -6,3% |
| Frais lié au bâtiment | (76 071,60) € | (103 013,09) € | 26 941,49 € | -26,2% |
| Frais généraux | (91 358,39) € | (87 008,15) € | (4 350,24) € | 5,0% |
| Frais généraux "légaux" (compta, rév, etc) | (93 170,48) € | (95 310,75) € | 2 140,27 € | -2,2% |
| Marketing & Communication | (58 968,52) € | (70 666,56) € | 11 698,04 € | -16,6% |
| Jetons de présence | (20 111,70) € | (28 869,87) € | 8 758,17 € | -30,3% |
| Divers - Taxes | (4 731,18) € | (1 628,46) € | (3 102,72) € | 190,5% |
| Consommation subsides | 21 035,01 € | 52 873,76 € | (31 838,75) € | -60,2% |
| Subsides accordés | 264 000,00 € | 346 208,00 € | (82 208,00) € | -23,7% |
| EBITDA - Analytique | 272 044,16 € | 366 350,67 € | (94 306,51) € | -25,7% |
| Amortissements et réduction de valeur | (115 887,82) € | (165 702,27) € | 49 814,45 € | -30,1% |
| EBIT - Analytique | 156 156,34 € | 200 648,40 € | (44 492,06) € | -22,2% |
| Charges de dettes | - € | (3 805,91) € | 3 805,91 € | -100,0% |
| Impôts sur le résultat | (66 460,01) € | (78 314,29) € | 11 854,28 € | -15,1% |
| Résultat final | 89 696,33 € | 118 528,20 € | (28 831,87) € | -24,3% |

Le total des produits hors subsides est de 93,66 %.
Notre objectif était d'atteindre les 80% à l'horizon 2020.

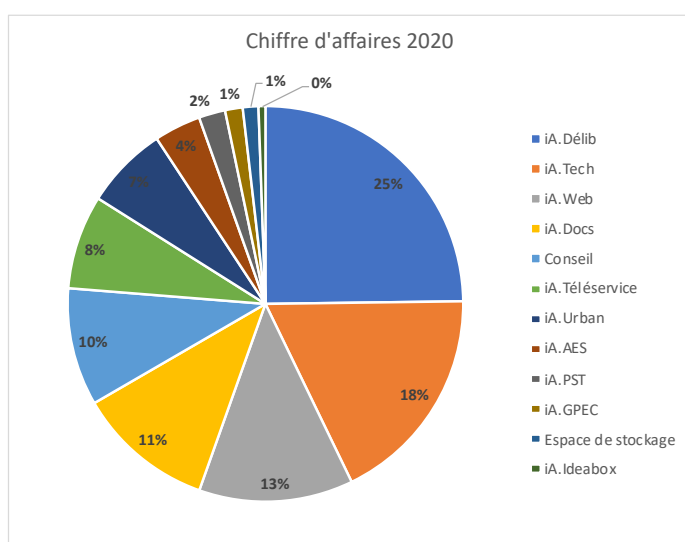
3.1 Chiffre d'affaires.

Le chiffre d'affaires pour 2020 s'établit à 4 156 575,94 € en progression de 15,5% par rapport à 2019.

Cette croissance est à mettre en relation avec l'excellente dynamique commerciale actuelle et l'adhésion massive des Pouvoirs locaux à notre démarche de mutualisation.

La pandémie de la Covid n'a pas eu de réel impact sur notre activité en 2020.

La ventilation du chiffre d'affaires est la suivante :



| Solutions | 2020 | 2019 | Variation |
|--------------------|-----------------------|-----------------------|--------------|
| iA. Délib | 1 030 404,13 € | 915 194,27 € | 12,6% |
| iA. Tech | 749 420,31 € | 618 534,14 € | 21,2% |
| iA. Web | 524 115,44 € | 500 635,85 € | 4,7% |
| iA. Docs | 466 005,37 € | 391 550,25 € | 19,0% |
| Conseil | 400 259,77 € | 286 527,62 € | 39,7% |
| iA. Téléservice | 319 316,95 € | 264 319,19 € | 20,8% |
| iA. Urban | 282 155,84 € | 249 146,86 € | 13,2% |
| iA. AES | 158 787,33 € | 127 302,56 € | 24,7% |
| iA. PST | 89 834,82 € | 123 515,08 € | -27,3% |
| iA. GPEC | 59 909,48 € | 79 840,90 € | -25,0% |
| Espace de stockage | 52 920,00 € | 37 564,80 € | 40,9% |
| iA. Ideabox | 23 446,50 € | - € | 100,0% |
| iA. Géo | - € | 6 175,00 € | -100,0% |
| Total | 4 156 575,94 € | 3 600 306,52 € | 15,5% |

3.2 Ensemble des charges en personnel.

L'augmentation de la charge salariale est de 19,9% par rapport à 2019.



Cette augmentation s'explique par :

- l'accroissement de notre équipe de 6 ETP pour nous permettre de faire face au volume en constante croissance de notre activité ;
- l'octroi des indemnités de télétravail covid pour un montant de 26 470,95 € ;
- l'augmentation du coût lié au report des congés non pris en 2019 ;
- l'intégration dans ce poste des rémunérations du président et vice-président.

Ce poste reprend l'ensemble des charges en personnel et notamment :

- Les rémunérations ;
- Véhicules et frais de déplacement ;
- Frais en personnel ;
- Les assurances ;
- Les charges sociales ;
- ...

3.3 Sous-traitance & hébergement.

Ce poste reprend les frais d'hébergement ainsi que tous les frais d'achat et de prestations relatifs à nos solutions. Le volume de sous-traitance a augmenté de 11,9% par rapport à 2019. Cette augmentation est principalement liée à l'augmentation des frais d'hébergement OVH (+30%) compte tenu de notre croissance.

3.4 Marge S/ activité.

La marge sur activité s'établit à 331 421,02 €.

3.5 Frais généraux (suivant le rapport analytique).

Ce poste reprend l'ensemble de nos frais de fonctionnement suivant les regroupements faits dans nos axes analytiques.

Nos frais généraux ont diminué (10,2%) par rapport à 2019. Cette diminution est principalement due à la période covid (non utilisation du bâtiment et annulation des évènements).

3.6 Jetons de présence.

Ce poste reprend les jetons de présence de l'ensemble de nos administrateurs à l'exclusion des rémunérations du président et du vice-président qui sont repris dans le poste charges en personnel.

3.7 Subsidés accordés.

Nos subsides diminuent conformément à notre business plan.

Cette diminution (-23,75% du subside de fonctionnement) traduit notre trajectoire de self-support à l'horizon 2021.



3.8 Consommation subsides.

Il s'agit de la consommation des subsides en investissement R&D des années précédentes.

3.9 EBITDA suivant notre analytique

L'EDITDA suivant notre analytique s'établit à 272 044,16 €.

3.10 Amortissements.

La charge d'amortissement provient de l'amortissement de notre bâtiment, des frais de R&D, de l'installation informatique, du mobilier et du matériel (informatique, téléphonie, ...).

3.11 EBIT suivant notre analytique

L'EBIT suivant notre analytique s'établit à 156 156,34 €.

3.12 Résultat final

Le résultat final s'établit à 89 696,33 €.

| | |
|------------------|---|
| Vote : | Il sera exposé la liste des conseils communaux, provinciaux et des conseils de l'action sociale ayant délibéré. Pour ces membres, l'absence de délibération est considérée comme une abstention. Les représentants des membres autres que les communes, provinces et CPAS seront invités à voter. |
| Annexes fournies | <ul style="list-style-type: none">• Rapport de gestion 2020• Rapport de rémunération 2020• Bilan au format BNB comptes 2020 |

La présentation des comptes sera faite en séance.

4 Décharge aux administrateurs

Il sera demandé aux associés de décharger nos administrateurs suivant la présentation faite des comptes, du rapport de gestion et du rapport d'activité.

| | |
|------------------|---|
| Vote : | Il sera exposé la liste des conseils communaux, provinciaux et des conseils de l'action sociale ayant délibéré. Pour ces membres, l'absence de délibération est considérée comme une abstention. Les représentants des membres autres que les communes, provinces et CPAS seront invités à voter. |
| Annexes fournies | Néant |



5 Décharge aux membres du collège des contrôleurs aux comptes

Il sera demandé aux associés de décharger les membres du collège de contrôleurs aux comptes suivant la présentation des comptes et du rapport des réviseurs.

| | |
|------------------|---|
| Vote : | Il sera exposé la liste des conseils communaux, provinciaux et des conseils de l'action sociale ayant délibéré. Pour ces membres, l'absence de délibération est considérée comme une abstention. Les représentants des membres autres que les communes, provinces et CPAS seront invités à voter. |
| Annexes fournies | Néant |

6 Désignation d'un collège de 2 réviseurs année 2021-2023

Le mandat de nos réviseurs est arrivé à échéance. Un marché public concernant la désignation d'un nouveau collège a été lancé. Il est proposé d'attribuer le marché à Groupe Audit Belgium, Rue du Bosquet, 8 bte 1 à 1400 Nivelles, pour le montant d'offre contrôlé de 21.600,00 € hors TVA ou 26.136,00 €, 21% TVA comprise.

| | |
|------------------|---|
| Vote : | Il sera exposé la liste des conseils communaux, provinciaux et des conseils de l'action sociale ayant délibéré. Pour ces membres, l'absence de délibération est considérée comme une abstention. Les représentants des membres autres que les communes, provinces et CPAS seront invités à voter. |
| Annexes fournies | <ul style="list-style-type: none">• Cahier des charges du marché de désignation d'un collège de 2 réviseurs.• Décision du Conseil d'Administration du 30/03/2021 : Désignation d'un collège de 2 réviseurs - Inscription de l'approbation de l'attribution à l'AG du 22 juin 2021. |



7 Liste des annexes

Voici la liste des annexes relatives à l'assemblée générale :

1. Pré-PV de l'Assemblée Générale ;
2. Rapport d'activités 2020 ;
3. Rapport de gestion 2020 ;
4. Bilan 2020 au format BNB ;
5. Rapport des réviseurs aux comptes ;
6. Rapport de rémunération 2020 ;
7. Cahier des charges du marché de désignation d'un collège de 2 réviseurs ;
8. Décision du Conseil d'Administration du 30/03/2021 : Désignation d'un collège de 2 réviseurs - Inscription de l'approbation de l'attribution à l'AG du 22 juin 2021.